MARTINIQUE

LOGEMENT INDIGNE EN OUTRE-MER : 330 000 PERSONNES TOUCHÉES PAR CE FLÉAU

Lors de la Conférence Logement Outre-Mer du 31 janvier 2019, il a été annoncé que l'habitat insalubre dans les outre-mer représentait environ 110 000 logements, soit plus de 12 % du parc total et touchait environ 330 000 personnes.

Dans son discours de lancement, la Ministre des Outre-Mer Annick Girardin soulignait que « par ses impacts en matière d'inclusion sociale, d'activité économique et de développement durable, la question du logement en Outre-mer représente à la fois un important défi et un levier de transformation des territoires ».
Les Outre-mer représentent 2,83 % de la population française et le pourcentage de maisons individuelles y est plus élevé (66 % contre 54 % en métropole). La typologie de la population est également différente, avec une prédominance de familles monoparentales, statistiquement plus appauvries. Le coût de la vie dans les DOM est 40 % supérieur au coût de la vie en métropole et la Martinique sera bientôt le département le plus âgé de France avec la Corse.
Dans ce contexte, des organismes sociaux agréés, l'association SOLIHA et un cabinet de défiscalisation, ont développé pendant 6 ans une contribution fiscale solidaire.
Ainsi, 794 logements individuels ont été réhabilités, principalement pour des personnes de plus de 65 ans (60,63 %) disposant d'un revenu moyen annuel de 8 436 euros.
Cette solution a été saluée par l'ensemble des élu·e·s d'outre-mer et un rassemblement d'acteurs s'est créé autour de cette ambition commune : lutter contre le logement indigne dans les DOM.
Cette expérience acquise a permis de développer une solution alternative pour l'accueil des plus démuni·e·s à travers une offre d'habitat inclusif « renov futé ».
Malheureusement, l'article 199 UC du code général des impôts dans les DOM ferme cette voie de contribution fiscale solidaire et volontaire. Les acteurs sont à pied d'œuvre pour faire évoluer cette disposition avec la mobilisation de tou·te·s ! ●

Kalthoum BEN M'BAREK

AVANT

APRÈS

GUYANE

samusocialGuyane

Guyane : focus sur le Samusocial

Créé en 2003 sous l'impulsion des associations et des pouvoirs publics, le Samusocial de Guyane a débuté ses premières maraudes en juillet 2004. En 2018, l'équipe avait pu rencontrer 4 998 personnes, issues d'un public majoritairement masculin dans la tranche d'âge des 26-60 ans.

Territoire enclavé entre la forêt amazonienne et l'océan Atlantique, la Guyane française n'en reste pas moins concernée par une forte immigration. Par conséquent, une des premières difficultés pour les professionnel·le·s du Samusocial de Guyane réside dans la barrière de la langue : français, créole (guyanais et haïtien), portugais, espagnol, anglais du Guyana, néerlandais du Suriname, bushi tango… une grande adaptabilité est nécessaire face à un public très diversifié, dans cette zone multiculturelle.
En 2014, le Samusocial Île a également rencontré des groupes réfugiés syriens, arrivés par le Brésil, et en demande d'asile auprès de l'État français.
Pour la majeure partie du public, les besoins principaux des usager·ère·s du dispositif sont d'ordre administratif, social, médical et alimentaire. Le logement et l'hébergement n'apparaissent pas toujours comme une demande prioritaire. La désocialisation est identifiée comme la problématique principale, souvent en lien avec une situation d'addiction qui apparaît comme le premier motif d'arrivée en rue des usager·ère·s du dispositif. En effet, de par sa situation géographique, la Guyane constitue une des principales plaques tournantes du trafic de drogues à l'échelle internationale. L'accès à de nombreux produits, crack en majorité, justifie la forte présence d'usager·ère·s de drogues dans le public en errance rencontré par le Samusocial de Guyane et des difficultés associées. ●

Tania TARCY et Guillaume CHERUY

NORMANDIE

PTA SYNAPSE
Plateforme Territoriale d'Appui

La plateforme territoriale d'appui (PTA) menée par l'association REVIVRE

Mise en place en 2018 par l'Association Revivre, suite au lancement d'un appel à projet de l'ARS Normandie, la PTA SYNAPSE est un dispositif d'appui à la population et aux professionnel·le·s pour la coordination des parcours de santé complexes.

Permettre un accompagnement global et décloisonner santé et social

En travaillant de façon rapprochée avec les médecins traitants et l'URML (Union régionale des médecins libéraux), la plateforme, via un parcours personnalisé de soins permet d'apporter des réponses à des parcours de soins complexes. Ce sont donc les médecins et/ou les établissements sanitaires qui saisissent la PTA via un numéro dédié. En 2018, celle-ci a été sollicitée pour 140 situations. Depuis début 2019, la PTA SYNAPSE connait une forte augmentation des sollicitations formulées par les professionnel·le·s de santé installé·e·s sur les territoires couverts.
La plateforme a pu se mettre en place grâce à l'obtention d'un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS) par l'association Revivre et l'URM. Dans les autres territoires, ces plateformes sont principalement gérées par les professionnel·le·s de santé. La gestion par un acteur associatif est une spécificité de la PTA SYNAPSE. ●

L'ASSOCIATION REVIVRE FONDÉE EN 1974, COMPTE AUJOURD'HUI PLUS DE 60 SALARIÉ·E·S ET EST ORGANISÉE EN 5 GRANDS PÔLES :

- Un pôle accueil, orientation, et logement adapté.
- Un pôle stabilisation, accès à la santé, justice : dans lequel est intégrée la PTA SYNAPSE.
- Un pôle insertion par le logement.
- Un pôle insertion par l'activité économique
- Un pôle habitat.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA FÉDÉRATION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES AGIT POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes accueille en stage de plusieurs mois Christine Arnault, sur la thématique de l'inclusion numérique… une thématique d'actualité puisque la dématérialisation des services publics, visant 100 % de démarches dématérialisées sera mise en place d'ici 2022. La Fédération a proposé en mai un questionnaire au sein de son réseau régional, à destination des professionnel·le·s, afin de connaître les attentes et pratiques en matière de numérique. Les retours, soulignant de nombreux enjeux, sont disponibles sur demande. Parallèlement, une action en plateforme partenariale a été menée avec 4 autres réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). L'objectif de cette action était d'établir un état des lieux régional des dispositifs favorisant l'accès au numérique pour les structures de l'IAE : matériel numérique, formation des publics, accompagnement aux pratiques professionnelles…
L'action se poursuit cette année et va donner lieu à la création d'un annuaire interactif, bientôt consultable sur notre site. Ce fut l'occasion de rencontrer des acteurs de la médiation numérique : Emmaüs Connect, professionnels coordinateurs en Etablissements Publics Numériques (EPN) - ou impliqués dans le lancement du HUB régional HINAURA à destination des aidant·e·s professionnel·le·s…
Notons que les hubs émergeants, interlocuteurs essentiels, sont les « têtes de réseau » de la médiation numérique : on décompte 11 hubs répartis sur le territoire, lancés récemment dans le cadre de Stratégie nationale pour un numérique inclusif. ●

Delphine CHARLET

+ POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.societenumerique.gouv.fr